

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Kyoseil Allocation

Classe d'actions : A EUR Acc

Code ISIN : FR0007077896

Description : Kyoseil Allocation est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM).

Nom de l'initiateur : KYOSEIL AM, 3 Cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Provence est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 99040. Pour plus d'informations, nous vous invitons à téléphoner au 04 42 52 26 91. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de KYOSEIL AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Site Internet de l'initiateur : www.kyoseil-am.com

Date de production du DIC : 23/06/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE :

Fonds Commun de Placement, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/ géré par KYOSEIL AM (la « Société de Gestion »).

DURÉE :

L'OPCVM a été agréé par l'AMF le 18/10/2002 et créé le 04/11/2002 pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS :

Le Fonds est géré activement. L'objectif d'investissement visé par le fonds consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une plus-value la plus élevée possible. Pour y parvenir, le fonds investit dans différentes classes d'actifs. Le degré d'investissement est à cet égard très flexible et peut aller de zéro à 100 %.

En principe, l'investissement à long terme est recommandé. Toutefois, les perspectives des différentes classes d'actifs et des sous-segments doivent être examinées à intervalles réguliers. Si aucune opportunité claire n'est identifiable, le fonds peut également conserver un taux de liquidités élevé pendant une période prolongée.

Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier. Toutefois, la performance de l'indicateur composite des indices financiers suivants peut servir d'élément d'appréciation de la performance du FCP a posteriori : 50% MSCI World (dividendes et coupons réinvestis) + 50% Ice Bofa Global Broad Market (dividendes et coupons réinvestis).

Les revenus restent acquis au Fonds et augmentent la valeur des parts.

La stratégie de gestion consiste à sélectionner des OPCVM, FIA, trackers ou titres vifs (de type actions et obligations) en recherchant une diversification des modes de gestion et des approches sectorielles. La construction du portefeuille s'effectue de la façon suivante : i) répartition par classe d'actifs en fonction de l'environnement macroéconomique, ii) sélection des supports à travers leurs analyses quantitatives et qualitatives.

Les critères utilisés sont destinés à établir des comparaisons entre les différents fonds étudiés, à travers la mesure de la performance du fonds, la régularité de cette performance à moyen long terme et la quantification du risque pris par l'OPC pour réaliser cette performance. La stratégie intègre également la possibilité de réagir à court terme à des événements de marché de manière opportuniste.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL CIBLES :

Le fonds s'adresse à des investisseurs, personne physique ou morale, qui souhaitent diversifier leurs investissements tout en bénéficiant des opportunités de marchés au travers d'une gestion réactive et opportuniste des actifs sur un horizon de 3 ans. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à moyen terme, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il n'offre pas de garantie ou de protection du capital. Le dépositaire du fonds est ODDO BHF. Le fonds n'est pas accessible aux US Person.

Point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire : Service commercial - Tél : 04 42 52 26 91 ou contact@kyoseil-am.com

NOM DU DÉPOSITAIRE : ODDO BHF

LIEU ET MODALITÉS D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.kyoseil-am.com ou peuvent être adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : **KYOSEIL AM - 3 Cours Mirabeau - 13100 Aix-en-Provence**

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUES

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque (SRI) part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 3 ans minimum.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet d'apprécier le niveau de risque par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le SRI ne prend pas en compte les risques liés :

- **Risque de crédit** : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations de l'OPC, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPC peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : le FCP peut investir dans des titres de mid-caps. Les mid-caps ont un volume de titres cotés en bourse réduit. De ce fait les baisses peuvent être plus importantes plus rapidement que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative peut donc baisser rapidement et fortement.
- **Risque de contrepartie** : le FCP peut encourir des pertes au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie sur ses opérations de swaps, de CFD, de contrats à terme en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépendra des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 610,50 EUR	8 822,92 EUR
	Rendement annuel moyen	-13,90%	-11,77%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 782,00 EUR	9 688,22 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,18%	-3,12%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 317,50 EUR	10 464,58 EUR
	Rendement annuel moyen	3,18%	4,65%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 100,00 EUR	10 973,08 EUR
	Rendement annuel moyen	14,22%	9,73%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 3 ans.

Le scénario défavorable est survenu entre 2017 et 2019.

Le scénario intermédiaire est survenu entre 2013 et 2016.

Le scénario favorable est survenu entre 2018 et 2020.

Que se passe-t-il si KYOSEIL AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de KYOSEIL AM. En cas de défaillance de KYOSEIL AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des frais supplémentaires. Si tel est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera leur incidence sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement 10.000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	322 EUR	766 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,22 %	2,55 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,20 % avant déduction des coûts et de 4,65 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,0% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne en charge de la vente de celui-ci est en droit de le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,8% de la valeur de votre investissement par an.	180 EUR
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	42 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Néant	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver ? Puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Étant donné l'exposition du fonds aux marchés actions et obligataires, la durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans. Vous devez être prêt à rester investi pendant 3 ans. Toutefois, vous pouvez demander le rachat de votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période ou conserver l'investissement plus longtemps. Les rachats sont possibles quotidiennement. Dans des circonstances exceptionnelles, il se peut que votre droit à demander le rachat de votre investissement soit suspendu.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Afin de formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui a fourni des conseils à son sujet ou qui l'a vendu, vous pouvez contacter l'initiateur par e-mail à l'adresse contact@kyoseil-am.com, par courrier adressé au 3 Cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Provence ou par téléphone en composant le numéro 04 42 52 26 91.

Dans tous les cas, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse mail) et expliquer brièvement l'objet de cette réclamation. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet www.kyoseil-am.com.

Autres informations pertinentes

Le fonds est un produit financier faisant la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales tel que défini par l'article 8 du SFDR.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats ; notre site web www.kyoseil-am.com.

RÉGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal en France, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de KYOSEIL AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

KYOSEIL AM est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/06/2023